



un nouveau souffle pour nos mobilités

Flash travaux

COURNON-D'AUVERGNE

AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

Dans le cadre du projet InspiRe, à partir du 4 juin jusqu'au 10 juillet 2026*, des travaux d'aménagement vont démarrer au niveau du rond-point du boulevard Charles de Gaulle et l'avenue du Maréchal Leclerc.

Pendant toute la durée des travaux, des modifications de circulation sont à prévoir :

- **Boulevard Charles de Gaulle** : maintien de la circulation dans un seul sens du sud vers le nord (direction Clermont-Ferrand) à partir du 4 juin.
- **Avenue du Maréchal Leclerc** : maintien de la circulation dans un seul sens, sens est-ouest en direction de l'avenue d'Aubière. À partir du 8 juin, la portion comprise entre le boulevard Charles de Gaulle et la rue Albert Camus sera mise en sens unique, sens ouest-est.

L'accès aux commerces avenue du Maréchal Leclerc est possible via la rue Maurice Bellonte, l'avenue d'Aubière et l'avenue de la Gare.

* sous réserve des aléas de chantier.



Visuel non contractuel issu de la maquette 3D

Informations

L'équipe des médiateurs travaux est joignable au **06 15 76 29 41**

Vous pouvez également poser vos questions par email :

contact@inspire-clermontmetropole.fr

+ d'infos
sur les travaux
d'Inspire



Retrouvez toutes les infos
sur les travaux sur
travaux.clermontmetropole.eu






www.grouperougeville.fr - 29990 - 06/2026 - Impression Print Conseil



 Zone de travaux

 Circulation automobile

 Rue barrée

 Déviation commerces avenue du Maréchal Leclerc